



GRANDE ACTION NATIONALE 2020

Accompagnement des jeunes en recherche d'emploi

Règlement de l'action

La FNDT organise chaque année une grande action nationale. Après avoir aidé les apprentis en 2017 et 2018. En 2019, ce sont les stagiaires des écoles de la seconde chance (E2C) qui étaient concernés. Cette action est reconduite en 2020.

Chaque année, près de 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification.

Les E2C offrent à ces jeunes adultes une nouvelle chance de développer compétences et savoir-être, afin de s'insérer durablement sur le marché du travail.

Fondées sur l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie, les E2C permettent à chaque stagiaire de prendre conscience de ses qualités et ses compétences afin de dégager des pistes de réussite.

Déroulement de l'action

Les associations contactent l'école de la seconde chance la plus proche afin d'organiser un rendez-vous. Il s'agit de présenter la FNDT, l'action d'accompagnement des stagiaires et nos initiatives locales, régionales et nationales.

Chaque association pourra présenter deux candidats par école. Les deux jeunes présentés par l'Ecole et retenus par la FNDT bénéficieront d'une contribution financière de 100 €. Les critères suivants seront prioritaires :

- Frais encourus pour les déplacements,
- Frais générés par le parcours,
- Acquisition de compétences.

Inscription

Le stagiaire sélectionné remplit et signe le bulletin d'inscription. L'Ecole E2C et l'association des décorés du travail valident la candidature. Ce bulletin sera ensuite transmis au président de la FNDT.

Après vérification de la conformité de la candidature, le président de la FNDT confirmera la décision par courrier au stagiaire, à l'école E2C et à l'association des décorés du travail, avec copie au président de région.

Récompense

Un chèque de 100 € à l'ordre du stagiaire sera transmis à l'association, pour être remis au stagiaire, en présence de l'école E2C et de l'association des décorés du travail. En outre, la FNDT offrira l'abonnement pendant un an à la revue « Le Décoré du Travail ».


Communication

Chaque remise de chèque fera l'objet d'une information et communication la plus large possible.

Durée de l'action

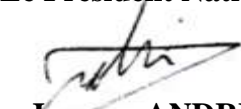
L'action débutera le 1er janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2020.

Le Secrétaire Général



Jacques DOUAY

Le Président National



Jacques ANDRIEU



GRANDE ACTION NATIONALE 2020

Accompagnement des jeunes en recherche d'emploi

Partenariat FNDT / réseau des E2C 2020
Dispositions spécifiques à la région Nouvelle Aquitaine

- Les associations des Décorés du Travail concernées :
 - o Bergerac (24) ; Belin-Beliet, Cauderan, Cenon, Coutras-Guitres, Floirac, Gradignan, Le Bouscat-Bruges, Libourne, Mérignac, Saint-Laurent Carcans-Médoc, Sainte Eulalie et Villenave d'Ornon (33) ; Pau (64).
- Les 4 E2C concernées :
 - o Dordogne, Pyrénées Atlantiques, Gironde, Charente et Poitou
- Dix candidatures de stagiaires des E2C,
- Deux interlocuteurs :
 - o Jean CHOUET, pour les décorés du travail de la Nouvelle Aquitaine,
 - o Frédéric GAMEIRO, pour les E2C de Nouvelle-Aquitaine.
- Les deux interlocuteurs se rencontrent afin de préparer en commun les dix candidatures,
- Les bulletins de candidature seront remplis et centralisés par Frédéric GAMEIRO et remis à Jean CHOUET.
- Les candidatures sont réparties entre les différentes associations de décorés du travail, en tenant compte de la proximité du candidat et de l'association,
- L'association signe le (ou les) bulletin qui lui a été attribué,
- Le (ou les) bulletin est(sont) transmis à Jean CHOUET, pour vérification,
- Les dix bulletins de participation validés sont transmis en une seule fois au président national (procédure générale).
- La cérémonie des remises des récompenses aux dix stagiaires est organisée par L'E2C Gironde, en présence des représentants des décorés du travail.

Coordonnées du représentant des décorés du travail de la région Nouvelle Aquitaine :

Jean CHOUET

Président régional des décorés du travail de la Nouvelle Aquitaine

6, avenue Périé

33520 BRUGES 06.26.09.30.91

Jean.chouet3@gmail.com

Coordonnées du représentant de l'E2C de la Gironde :

Frédéric GAMEIRO

Responsable E2C Gironde

06.22.19.92.32

05.56.02.25.26

f.gameiro@afept.fr